

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020 à 11 h 10, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. Rémy Normand, vice-président  
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente  
Mme Alicia Despins (par téléphone)  
M. Jérémie Ernould (par téléphone)  
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)  
Mme Suzanne Verreault  
M. Steeve Verret (par téléphone)  
Mme Émilie Villeneuve (par téléphone)  
M. Patrick Voyer

Sont également  
présents: M. Luc Monty, directeur général  
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint  
M. Alain Tardif, directeur général adjoint  
M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet, greffier

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

---

**Madame la conseillère Marie-Josée Savard préside la séance.**

**Mesdames les conseillères Alicia Despins, Michelle Morin-Doyle et Émilie Villeneuve ainsi que messieurs les conseillers Jérémie Ernould et Steeve Verret participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.**

**CE-2020-0575 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de deux greffières adjointes à la Cour municipale de la Ville de Québec - AJ2020-013 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la nomination de madame Annie Lecavalier (ID. 011715) et madame Suzie Melo (ID. 073020), à titre de greffières adjointes de la Cour municipale de la Ville de Québec.

**CE-2020-0576** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le paiement au *Receveur général du Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)*, relatif aux licences de radiocommunication (Dossier 49011) - **AP2020-199** (CT-2471266) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation du paiement au *Receveur général du Canada (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)*, relatif aux licences de radiocommunication, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour une somme de 188 275,94 \$ (taxes non applicables), selon les factures de février 2020 jointes au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0577** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'acquisition à des fins municipales d'un immeuble sis au 100, quai Saint-André, connu et désigné comme étant le lot 1 212 747 du cadastre du Québec, et son affectation au domaine public – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2020-086** (CT-2473999) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1<sup>o</sup> l'acquisition, à des fins municipales, d'un immeuble sis au 100, quai Saint-André, connu et désigné comme étant le lot 1 212 747 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 4 203,6 mètres carrés, avec bâtiment dessus construit et ses dépendances, propriété de *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*, pour une somme de 1 \$, plus les taxes applicables, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'acte de vente joint au sommaire décisionnel, et plus spécifiquement aux conditions prévues à l'article 3;
- 2<sup>o</sup> conditionnellement à ladite acquisition, l'affectation au domaine public d'un immeuble sis au 100, quai Saint-André, connu et désigné comme étant le lot 1 212 747 dudit cadastre.

---

**CE-2020-0578** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le bail entre la Ville de Québec et la *Société immobilière Édifice Price inc.*, relatif à la location de locaux situés au 9<sup>e</sup> étage du 65, rue Sainte-Anne à Québec – Arrondissement de La Cité-Limoilou - **DE2020-091** (CT-DE2020-091) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1<sup>o</sup> de la conclusion du bail en vertu duquel la *Société immobilière Édifice Price inc.* loue, à la Ville de Québec, des espaces à bureaux localisés au 9<sup>e</sup> étage de l'édifice situé au 65, rue Sainte-Anne, connu et désigné comme étant le lot 1 212 493 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 3 328 pieds carrés, pour une période de 5 ans débutant le 1<sup>er</sup> mai 2020 et se terminant le 30 avril 2025, pour un loyer annuel de base de 16 640 \$, plus les taxes applicables. Au loyer annuel de base s'ajoute un loyer additionnel approximatif de 72 084,48 \$, plus les

taxes applicables, ajusté annuellement suivant les frais réels d'exploitation et les taxes foncières de l'immeuble, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la convention de bail jointe au sommaire décisionnel;

- 2° au directeur du Service du développement économique et des grands projets de signer ladite convention de bail.

---

**CE-2020-0579** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Dronexperts inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Démonstration du système d'échantillonnage et de mesure de l'air ambiant, commercialisé sous le nom de module DronAIR* - **DE2020-094** (CT-DE2020-094) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 247 500 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Démonstration du système d'échantillonnage et de mesure de l'air ambiant, commercialisé sous le nom de module DronAIR*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Dronexperts inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 247 500 \$, dans le cadre du volet *Vitrine technologique* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0580** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Gentec Électro-Optique inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Agrandissement de l'entreprise* - **DE2020-095** (CT-DE2020-095) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 199 018 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Agrandissement de l'entreprise*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Gentec Électro-Optique inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 199 018 \$, dans le cadre du volet *Infrastructures de recherche et développement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

Madame la conseillère Suzanne Verreault déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans les dossiers FN2020-018 et TI2020-006 et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur ces questions et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celles-ci. Elle mentionne la nature générale de son intérêt dans ces dossiers. Elle quitte la séance à 11 h 23.

**CE-2020-0581 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du Règlement No 384 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 141 780 000 \$ concernant l'acquisition de 60 véhicules articulés hybrides du Réseau de transport de la Capitale - FN2020-018 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation du *Règlement No 384 décrétant un emprunt et autorisant des dépenses n'excédant pas 141 780 000 \$ concernant l'acquisition de 60 véhicules articulés hybrides du Réseau de transport de la Capitale*.

---

**CE-2020-0582 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et le Réseau de transport de la Capitale, relative à l'acquisition de sous-licences ESRI, pour la période du 15 février 2020 au 14 février 2023 - TI2020-006 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le *Réseau de transport de la Capitale* (RTC), relative à l'acquisition de sous-licences ESRI, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

---

Madame la conseillère Suzanne Verreault revient à la séance. Il est 11 h 24.

**CE-2020-0583 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement d'une subvention à Moisson Québec - MR2020-001 (CT-2475016) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, le versement d'une subvention de 120 000 \$ à *Moisson Québec*.

**CE-2020-0584** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CV-2002-0915 concernant les protocoles d'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec*, relatives à la gestion des programmes *AccèsLogis Québec* et *Logement Abordable Québec – volet social et communautaire* - **PA2020-029** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification de la résolution CV-2002-0915 du 21 octobre 2002, concernant les protocoles d'entente entre la Ville de Québec et la *Société d'habitation du Québec*, relative à la gestion des programmes *AccèsLogis Québec* et *Logement Abordable Québec – volet social et communautaire*, modifiée respectivement par les résolutions CA-2007-0259, CA-2013-0297, CA-2017-0307 et CA-2018-0162, de la façon suivante :

- 1° en remplaçant le paragraphe 6 par le suivant : « de désigner monsieur Benoît Longchamps, en sa qualité de directeur de la Section des projets spéciaux de développement, à signer tout document découlant de l'application des articles 5.1 des ententes concernant les programmes *AccèsLogis Québec* et *Logement Abordable Québec – volet social et communautaire*, notamment l'annexe G-1 »;
- 2° en abrogeant le paragraphe 7.

---

**CE-2020-0585** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour la fourniture de services professionnels pour les travaux de développement du portail *HydroWeb* et l'assistance technique pour les systèmes de contrôle, en temps réel, pilotés par le logiciel *CSoft* (Dossier 73098) - **AP2020-202** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Tetra Tech QI inc.*, du contrat pour la fourniture de services professionnels pour les travaux de développement du portail *HydroWeb* et l'assistance technique pour les systèmes de contrôle, en temps réel, pilotés par le logiciel *CSoft* (Dossier 73098) pour les années 2020, 2021 et 2022, conformément à sa soumission du 19 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 et 2022 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0586** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat pour le transport de marchandises entre les magasins du Service des approvisionnements de la Ville de Québec (Appel d'offres public 73163) - **AP2020-210** (CT-2475179) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à *Monette Express enr. (141273 Canada inc.)*, du contrat pour le transport de marchandises entre les magasins du Service des approvisionnements de la Ville de Québec, pour une

somme de 96 768 \$ (plus TPS et TVQ applicables), pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 30 avril 2023, conformément à la demande publique de soumission 73163 et aux tarifs horaires de sa soumission du 19 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0587** Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative de solidarité Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*, relatif à la modification du montage financier, des versements et des dates de fin et de réclamation finale du projet *Aménagement de l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier* - **DE2020-046 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation de la conclusion de l'avenant à l'entente entre la Ville de Québec et la *Coopérative de solidarité Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*, relatif à la modification du montage financier, des versements et des dates de fin et de réclamation finale du projet *Aménagement de l'église de Notre-Dame-de-Jacques-Cartier*, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit avenant joint au sommaire décisionnel.

---

---

**CE-2020-0588** Dépôt des listes de contrats en vertu de l'article 473.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c.C-19) - **AP2020-217 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de :

- la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande et d'ententes pour le mois de janvier 2020;
- la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et d'ententes ou payés par la carte d'achat ou en atelier de facture décentralisé, pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2020;

et demande que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

---

**CE-2020-0589** Adoption du *Règlement modifiant le Règlement sur le versement d'une contribution financière avec contrepartie à L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2018 à 2020 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2850 - **CU2020-023** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le versement d'une contribution financière avec contrepartie à L'Institut Canadien de Québec relativement à l'acquisition de biens culturels pour la Bibliothèque de Québec, pour les années 2018 à 2020 et les suivantes, et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés*, R.V.Q. 2850;
- 2° d'approprier un montant de 78 600 \$ au fonds général de la Ville, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le règlement R.V.Q. 2850. Ce fonds général sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur du règlement.

---

**CE-2020-0590** Bail entre la Ville de Québec et *La Fabrique de la paroisse des Saints–Anges–de–Montmorency*, relatif à la location de 30 cases de stationnement situées au 2315, avenue Royale, arrondissement de Beauport - **DE2020-041** (CT-DE2020-041) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la conclusion d'un bail en vertu duquel la Ville de Québec (locataire) loue, à *La Fabrique de la Paroisse des Saints–Anges–de–Montmorency* (bailleur), 30 cases de stationnement situées sur un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot 3 742 062 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, adjacent au 2315, avenue Royale, pour une période de cinq ans, du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2023, incluant une option de renouvellement de cinq ans, pour un loyer annuel de 13 000 \$ la première année, exonéré de la TPS et de la TVQ, et indexé de 2 % pour les années subséquentes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ce même bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ledit bail.

---

**CE-2020-0591** Abrogation des résolutions CV-2018-0009 et CV-2018-0105 - *Établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'égout pluvial sur deux parties du lot 5 759 925 du cadastre du Québec, arrondissement des Rivières* - **DE2020-069** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger, les résolutions CV–2018–0009 et CV–2018–0105, adoptées respectivement le 15 janvier 2018 et le 19 février 2018, relatives à



l'acquisition de gré à gré ou par expropriation de servitudes réelles et perpétuelles d'égout pluvial et temporaire de construction, sur des parties du lot 5 759 925 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;

- 2° d'autoriser l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle d'égout pluvial en faveur de la Ville, sur des parties du lot 5 759 925 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, propriété de *Développement Project Métis III S.E.C.*, d'une superficie approximative totale de 844,6 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan 2018002AF1.DGN préparé par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, sous le numéro 2491 de ses minutes, pour bonne et valable considération, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au consentement à l'établissement d'une servitude joint au sommaire décisionnel et, plus particulièrement, à l'article 7.1.

---

**CE-2020-0592 Appropriation d'un montant à même les sommes prévues au budget de fonctionnement en paiements comptants d'immobilisation de compétence de proximité, afin d'acquérir de nouveaux auvents pour la rue du Trésor - DE2020-080 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approprier un montant de 100 000 \$, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement en paiements comptants d'immobilisation de proximité, pour acquérir de nouveaux auvents pour la rue du Trésor.

---

**CE-2020-0593 Bail entre la Ville de Québec et le *Fonds de placement immobilier Cominar*, relatif à la location d'un immeuble situé au 5125, rue Rideau, arrondissement des Rivières - DE2020-092 (CT-DE2020-092) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la conclusion d'un bail en vertu duquel le *Fonds de placement immobilier Cominar* (bailleur) loue à la Ville de Québec (locataire) un immeuble situé au 5125, rue Rideau, connu et désigné comme étant le lot 1 312 940 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, pour une période de 10 ans, débutant le ou vers le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et se terminant le ou vers le 31 décembre 2030, pour un loyer annuel de base de 120 920 \$, plus les taxes applicables et d'un loyer additionnel approximatif de 88 392,52 \$, plus les taxes applicables, ajusté annuellement suivant les frais réels d'exploitation et les taxes foncières de l'immeuble, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées audit bail joint au sommaire décisionnel;
- 2° d'autoriser le directeur du Service du développement économique et des grands projets à signer ce même bail;
- 3° d'approprier, à même les sommes prévues au budget de fonctionnement du *Processus de la gestion des matières résiduelles*, un montant de 210 000 \$, et l'affecter dans un projet lié aux travaux d'amélioration locative.



---

**CE-2020-0594 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de Charlesbourg - AJ2020-008 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de Charlesbourg, sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- la 41<sup>e</sup> Rue Ouest et la 3<sup>e</sup> Avenue Ouest situées sur le lot 6 281 195;
- le boulevard Louis–XIV situé sur le lot 6 328 439;
- la rue du Bélier située sur les lots 2 234 628 et 2 385 467;
- la rue de Bigorre située sur les lots 6 074 088, 6 074 089 et 1 046 410;
- la rue de la Varappe située sur le lot 6 074 089; et
- la rue George–Muir et la rue de Bigorre situées sur le lot 6 073 955.

---

**CE-2020-0595 Ouverture de différentes rues situées dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou - AJ2020-009 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif ordonne l'ouverture de différentes rues, situées dans l'arrondissement de La Cité–Limoilou, sur les lots suivants, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, afin qu'elles deviennent publiques :

- la 4<sup>e</sup> Rue située sur le lot 6 306 191; et
- la rue Saint–Vallier Est et la rue Caron situées sur le lot 6 310 063.

---

**CE-2020-0596 Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101) (Appel d'offres public 64820) - AP2020-160 (CT-2471928) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1<sup>o</sup> adjuge, à *CCM2 architectes inc.*, le contrat de services professionnels en architecture – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101), pour une somme de 1 019 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64820 et à sa soumission du 31 janvier 2020;
- 2<sup>o</sup> autorise *CCM2 architectes inc.*, par son représentant, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant,

à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

---

**CE-2020-0597** Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101) (Appel d'offres public 64823) - **AP2020-162** (CT-2471940) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *EMS Structure inc.*, le contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Centrale de police – Nouvelle construction (BAT 2016–101), pour une somme de 620 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 64823 et à sa soumission du 18 février 2020.

---

**CE-2020-0598** Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres (BAT 2017–050) – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 52474) - **AP2020-164** (CT-2471969) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 11 900 \$ (plus TPS et TVQ applicables), au contrat adjugé à *Ambioner inc.*, selon la délégation de pouvoirs en vigueur, pour des services professionnels en ingénierie spécialités mécanique et électricité, dans le cadre du projet de construction d'un nouveau pavillon d'accueil du parc de la Pointe-aux-Lièvres situé dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0599** Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour le Centre de glaces – Lot 19 – Ventilation (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (Appel d'offres public 52922) - **AP2020-167** (CT-2471996) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 46 064,76 \$ (plus TPS et TVQ applicables), au contrat adjugé à *TBC Constructions inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0295 du 20 février 2019 pour le Centre de glaces – Lot 19 – Ventilation (BAT 2016–251) – Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0600 Renouvellement du contrat pour des travaux d'inspection et d'entretien mécanique et électrique sur équipements de levage – Points de services et usines du Service du traitement des eaux – Lot 2 (Appel d'offres public 53558) - AP2020-185 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour des travaux d'inspection et d'entretien mécanique et électrique sur équipements de levage – Points de services et usines du Service du traitement des eaux – Lot 2, adjugé à *Five Services inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0863 du 8 mai 2019, pour une période de 12 mois, du 2 mai 2020 au 1<sup>er</sup> mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53558 et aux prix unitaires de sa soumission du 9 avril 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0601 Adjudication d'un contrat pour le réaménagement de l'aire de jeux – Parc Chabot – Arrondissement de Charlesbourg (Appel d'offres public 73041) - AP2020-188 (CT-2473970) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *La Compagnie de Parterres Portugais ltée*, le contrat pour le réaménagement de l'aire de jeux – Parc Chabot – Arrondissement de Charlesbourg, pour une somme de 238 154 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73041 et à sa soumission du 10 mars 2020.

---

**CE-2020-0602 Adjudication de contrats pour des travaux de plantation, d'entretien et d'arrosage des aménagements floraux – 2020 et 2021 (Appel d'offres public 73113) - AP2020-190 (CT-2473841, CT-2473865, CT-2473869) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour des travaux de plantation, d'entretien et d'arrosage des aménagements floraux – 2020 et 2021, de la date d'adjudication au 30 novembre 2021, conformément à la demande publique de soumissions 73113 et selon les prix soumis pour chacun des lots, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 1 : *Pépinière et Paysages Marcel Marin inc.*, pour une somme de 95 430,36 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 3 mars 2020;
  - Lot 2 : *Pépinière et Paysages Marcel Marin inc.*, pour une somme de 87 525,75 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 3 mars 2020;
  - Lot 3 : *Balco Décor enr.*, pour une somme de 105 012 \$ (plus TPS et TVQ applicables), selon sa soumission du 16 février 2020.
-

**CE-2020-0603** Avis de modification numéro 3 relatif au contrat pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou (Appel d'offres public 53602) - **AP2020-194** (CT-2472176) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 85 603,59 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjudgé à *Les Excavations Lafontaine inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-1303 du 26 juin 2019 pour le *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot C-1001 – Travaux de génie civil – Phase 2 – Arrondissement de La Cité-Limoilou, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0604** Adjudication d'un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Inspection d'un lot de bâtiments municipaux, année 2020 (Appel d'offres public 73107) - **AP2020-203** (CT-2473792) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Topo planification, une division de STGM*, le contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie spécialités mécanique et électricité – Inspection d'un lot de bâtiments municipaux, année 2020, pour une somme de 329 958 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73107 et à sa soumission du 4 mars 2020.

---

**CE-2020-0605** Adjudication d'un contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux (Appel d'offres public 73046) - **AP2020-209** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Camax 2002 inc.*, le contrat pour la fourniture de services pour l'entretien des structures et des infrastructures des réseaux d'éclairage public et de signaux lumineux, pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2020 au 30 avril 2021, conformément à la demande publique de soumissions 73046 et aux prix unitaires de sa soumission du 10 mars 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

---

**CE-2020-0606 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Remplacement de la structure du pont de l'Accueil (POA160986) (Appel d'offres public 51179) - AP2020-212 (CT-2472403) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 14 500 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *CIMA+ s.e.n.c.*, en vertu de la résolution CE-2018-0190 du 7 février 2018, pour des services professionnels en ingénierie spécialités structure et génie civil – Remplacement de la structure du pont de l'Accueil (POA160986), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0607 Adjudication d'un contrat de services professionnels pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2020 (PSU190609) (Appel d'offres public 73187) - AP2020-215 (CT-2474565) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à *Englobe Corp.*, le contrat de services professionnels pour le programme de réhabilitation des infrastructures de surface 2020 (PSU190609), pour une somme de 115 708 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73187 et à sa soumission du 8 mars 2020;
- 2° autorise *Englobe Corp.*, par son chargé de projet, à faire toutes les demandes d'autorisation et de permis nécessaires et à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès des différents ministères, des compagnies d'utilité publique et des autres autorités compétentes dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent contrat incluant, à la fin des travaux, l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de l'ingénierie.

---

**CE-2020-0608 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour le mois de janvier 2020 - AP2020-216 (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de la *demande d'achat*, ou payées par la *carte d'achat* ou l'*atelier de factures* pour le mois de janvier 2020, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c C-19).

**CE-2020-0609** Adjudication d'un contrat pour la reconstruction du pont Louis-XIV au-dessus de la rivière Beauport (POA160693) - Arrondissement de Beauport (Appel d'offres public 73082) - **AP2020-220** (CT-2473922) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Constructions Bé-Con inc.*, le contrat pour la reconstruction du pont Louis-XIV au-dessus de la rivière Beauport (POA160693) – Arrondissement de Beauport, pour une somme de 1 498 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73082 et aux prix unitaires de sa soumission du 2 mars 2020.

**CE-2020-0610** Adjudication d'un contrat de services professionnels – *Centre de biométhanisation de la matière organique* – Lot SP-33 – Programmation de procédés industriels (Appel d'offres public 73058) - **AP2020-221** (CT-2462728) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Le Groupe Ultragen ltée*, le contrat de services professionnels – *Centre de biométhanisation de la matière organique* (CBMO) – Lot SP-33 – Programmation de procédés industriels, pour une somme de 475 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73058 et à sa soumission révisée du 19 mars 2020.

**CE-2020-0611** Affectation au domaine privé de la Ville des lots 6 293 000, 6 292 997, 6 292 998, 6 292 999, 6 293 002, 6 293 004 et d'une partie du lot 1 398 354 du cadastre du Québec, et échange sans soulte en faveur de la Ville des lots ci-dessus décrits contre les lots 6 292 996, 6 293 003 et d'une partie des lots 6 292 993 et 6 293 012 du même cadastre – Arrondissements de La Haute-Saint-Charles et de Charlesbourg - **DE2020-085** (CT-2473208) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ordonne l'affectation au domaine privé de la Ville des lots 6 293 000, 6 292 997, 6 292 998, 6 292 999, 6 293 002, 6 293 004 et d'une partie du lot 1 398 354 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie totale approximative de 754,10 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan repère joint au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à son affectation au domaine privé, cède à *9184-3730 Québec inc.* le lot 6 293 004 et une partie du lot 1 398 354 du même cadastre, d'une superficie approximative totale de 294,10 mètres carrés, tel qu'illustré sur le plan préliminaire joint à la promesse d'échange jointe audit sommaire;

- 3° conditionnellement à son affectation au domaine privé, cède à *Terrain Dev immobilier inc.* les lots 6 293 000, 6 292 997, 6 292 998, 6 292 999, 6 293 002 du même cadastre, d'une superficie approximative totale de 460,00 mètres carrés, tel qu'illustré sur ce même plan préliminaire joint à cette même promesse d'échange jointe à ce même sommaire;
- 4° en contrepartie, accepte la cession à la Ville par *9184-3730 Québec inc.* des lots 6 292 996, 6 293 003, et d'une partie des lots 6 292 993 et 6 293 012 du même cadastre, d'une superficie approximative totale de 754,10 mètres carrés, tel qu'illustré sur ce même plan préliminaire joint à ce même sommaire. L'échange est fait sans soulte à verser à la Ville. Toutefois, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont susceptibles de s'appliquer sur la valeur de la contrepartie de l'immeuble reçu en échange.
- 

**CE-2020-0612** **Demande relative à un projet de gestion des matières dangereuses résiduelles par *Sancovac 2000 inc.*, aux fins de la délivrance d'un certificat de conformité à la réglementation municipale, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ c Q-2) et au *Règlement sur les matières dangereuses* - **GT2020-034** (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise la délivrance d'un certificat de conformité à la réglementation municipale dans le cadre du projet de gestion des matières dangereuses résiduelles, déposé par *Sancovac 2000 inc.*, conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ c Q-2) et au *Règlement sur les matières dangereuses*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à la demande jointe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2020-0613** **Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 11, 13 et 18 mars 2020**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 11, 13 et 18 mars 2020 tels que rédigés.

---

**CE-2020-0614** **Abolition d'un poste de conseiller en culture, loisirs et vie communautaire, classe 3, création d'un poste de technicien en loisirs, activités culturelles ou événements, classe 6, à la Section de l'intervention communautaire de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire et promotion de madame Véronique Drouin (ID. 092869) - **RH2020-232** (CT-RH2020-232) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :



- 1° abolisse un poste de conseiller en culture, loisirs et vie communautaire (P503), classe 3 (poste no 42796) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Section de l'intervention communautaire de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
  - 2° crée un poste de technicien en loisirs, activités culturelles ou évènements (F701), classe 6 (poste no 45430) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec (FISA)*, à la Section de l'intervention communautaire de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire;
  - 3° promeuve madame Véronique Drouin (ID. 092869), employée permanente, à l'emploi de technicienne en loisirs, activités culturelles ou évènements (F701), classe 6 (poste no 45430), à la Section de l'intervention communautaire, de la Division du développement communautaire et social du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0615 Confirmation de l'emploi et du classement d'un poste de professionnel en un poste d'analyste comptable, classe 4, et transfert de ce poste de la direction à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun et nomination de madame Janie Lafortune (ID. 166991) - RH2020-237 (CT-RH2020-237) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° confirme l'emploi et le classement d'un poste de professionnel qui demeuraient à déterminer (poste no 44799), en un poste d'analyste comptable (P674), classe 4 de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, et transfère ce poste de la direction à la Division du contrôle du projet (poste no 46059) du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun;
  - 2° nomme madame Janie Lafortune (ID. 166991), en qualité d'employée régulière, à l'emploi d'analyste comptable (P674), classe 4 (poste no 46059), à la Division du contrôle du projet du Bureau de projet du réseau structurant de transport en commun, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2020-0616** Création d'un poste de contremaître à la collecte des matières résiduelles à la Section de la collecte des matières résiduelles de la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et de la gestion des matières résiduelles et nomination de monsieur Pierre–Luc Gauthier (ID. 176246) - **RH2020-241** (CT-RH2020-241) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif:

- 1° crée un poste de contremaître à la collecte des matières résiduelles (D560), classe 6 (poste no 46050) de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la Section de la collecte des matières résiduelles de la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et de la gestion des matières résiduelles;
  - 2° nomme monsieur Pierre–Luc Gauthier (ID. 176246), en qualité d'employé régulier, à l'emploi de contremaître à la collecte des matières résiduelles (D560), classe 6 (poste no 46050), à la Section de la collecte des matières résiduelles de la Division de la gestion des matières résiduelles de la direction de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, responsable de la gestion du territoire et de la gestion des matières résiduelles, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2020-0617** Retraite le 1<sup>er</sup> mai 2020 de monsieur Denis Robillard (ID. 012811), directeur de la Division de la prévention et du contrôle environnemental de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu - **RH2020-249** (CT-RH2020-249) — (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Denis Robillard (ID. 012811), directeur de la Division de la prévention et du contrôle environnemental (poste no 42313) de la direction des arrondissements de Beauport et de Charlesbourg, responsable de la prévention et de la qualité du milieu, le 1<sup>er</sup> mai 2020.

---

**CE-2020-0618** Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout - **RH2020-263** (Ra-2188)

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2020–263 concernant la suspension sans solde de quatre journées de travail d'un employé manuel des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, responsables de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;

2° demande au directeur des arrondissements des Rivières et de La Haute–Saint–Charles, monsieur Patrick Bastien, de transmettre une lettre à l'employé mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

---

**CE-2020-0619 Modifications à la structure administrative du Service de police de la Ville de Québec - RH2020-270 (CT-RH2020-228) — (Ra-2188)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve la structure administrative telle qu'illustrée par les organigrammes actuel (annexe 1) et proposé (annexe 2);
- 2° approuve la création de la section Unités de support (CRB 24170) sous la Direction adjointe à la surveillance du territoire;
- 3° approuve le transfert de l'unité Intervention jeunesse et prévention (CRB 24140.1) sous la section Unités de support (CRB 24170) en modifiant son CRB pour 24170.1;
- 4° approuve la création de l'unité Détention, GRIPP, ACCÈS Alcool (CRB 24170.2) sous la section Unités de support (CRB 24170);
- 5° approuve le transfert de l'unité Coordination en santé mentale (CRB 24140.2) sous la section Unités de support (CRB 24170) en modifiant son CRB pour 24170.3;
- 6° approuve la création de l'unité Équipe Multi (CRB 24170.4) sous la section Unités de support (CRB 24170);
- 7° approuve la création de l'unité Service à la clientèle (CRB 24170.5) sous la section Unités de support (CRB 24170);
- 8° approuve la modification de la section Arrondissement La Cité-Limoilou pour Patrouille - Poste La Cité (CRB 24110);
- 9° approuve la modification du module Patrouille - Arr. La Cité-Limoilou - Équipe 1 pour Patrouille - Poste La Cité - Équipe 1 (CRB 24111);
- 10° approuve la modification du module Patrouille - Arr. La Cité-Limoilou - Équipe 2 pour Patrouille - Poste La Cité - Équipe 2 (CRB 24112);
- 11° approuve la modification du module Patrouille - Arr. La Cité-Limoilou - Équipe 3 pour Patrouille - Poste La Cité - Équipe 3 (CRB 24113);
- 12° approuve la modification du module Patrouille - Arr. La Cité-Limoilou - Équipe 4 pour Patrouille - Poste La Cité - Équipe 4 (CRB 24114);
- 13° approuve la modification du module Patrouille - Arr. La Cité-Limoilou - Équipe 5 pour Patrouille - Poste La Cité - Équipe 5 (CRB 24115);
- 14° approuve la création du module Patrouille - Poste La Cité - Équipe 6 (CRB 24116) sous la section Patrouille - Poste La Cité (CRB 24110);
- 15° approuve la modification de la section Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge pour Patrouille - Poste Sainte-Foy (CRB 24130);

- 16° approuve la modification du module Patrouille - Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - Équipe 1 pour Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 1 (CRB 24131);
- 17° approuve la modification du module Patrouille - Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - Équipe 2 pour Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 2 (CRB 24132);
- 18° approuve la modification du module Patrouille - Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - Équipe 3 pour Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 3 (CRB 24133);
- 19° approuve la modification du module Patrouille - Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - Équipe 4 pour Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 4 (CRB 24134);
- 20° approuve la modification du module Patrouille - Arr. Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - Équipe 5 pour Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 5 (CRB 24135);
- 21° approuve la création du module Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 6 (CRB 24136) sous la section Patrouille - Poste Sainte-Foy (CRB 24130);
- 22° approuve la modification du module Planification et gestion opérationnelle pour Planification, gestion opérationnelle et mesures d'urgences (CRB 24152);
- 23° approuve le transfert de l'unité Canine (CRB 24151.1) sous le module Planification, gestion opérationnelle et mesures d'urgence (CRB 24152) en modifiant son CRB pour 24152.1;
- 24° approuve la création du module Sécurité routière (CRB 24153) sous la section Soutien aux opérations policières (CRB 24150);
- 25° approuve la création de l'unité Capacités affaiblies (CRB 24153.1) sous le module Sécurité routière (CRB 24153);
- 26° approuve le transfert de l'unité Moto (CRB 24151.2) sous le module Sécurité routière (CRB 24153) en modifiant son CRB pour 24153.2;
- 27° approuve la création de l'unité Opérations sécurité routière (CRB 24153.3) sous le module Sécurité routière (CRB 24153);
- 28° approuve la création de l'unité Photo radar (CRB 24153.4) sous le module Sécurité routière (CRB 24153);
- 29° approuve la création du module Formation et emploi de la force (CRB 24701) sous la division des Affaires administratives et financières (CRB 24700);
- 30° approuve le transfert de l'unité Formation (CRB 24700.3) sous le module Formation et emploi de la force (CRB 24701) en modifiant son CRB pour 24701.1;
- 31° approuve le transfert de l'unité Gestion de la structure de l'emploi de la force (CRB 24151.4) sous le module Formation et emploi de la force (CRB 24701) en modifiant son CRB pour 24701.2;
- 32° approuve la création du module Centre de vigie et de soutien opérationnel (CRB 24162) sous la section de la Coordination et gestion des appels d'urgence (CRB 24160);
- 33° approuve le transfert de l'unité Équipe FLEX (CRB 24110.4) sous le module Centre de vigie et de soutien opérationnel (CRB 24162) en modifiant son CRB pour 24162.1;

- 34° approuve la modification d'un poste d'agent de patrouille (no 44941) de l'équipe FLEX (CRB 24110.4) en un poste de lieutenant (P082) au module Patrouille - Poste Sainte-Foy - Équipe 6 (CRB 24136) et l'affectation à ce poste du lieutenant Pierre Collin (ID. 051223);
- 35° approuve la modification d'un poste d'agent de patrouille (no 44930) de l'équipe FLEX (CRB 24110.4) en un poste de sergent-superviseur (P084) au module Patrouille - Poste La Cité - Équipe 6 (CRB 24116) et l'affectation à ce poste du sergent Christian-A. Lachance (ID. 013909);
- 36° approuve la création d'un poste de lieutenant détention, GRIPP, ACCÈS alcool (P199) dans l'unité Détention, GRIPP, ACCÈS Alcool (CRB 24170.2) sous la section Unités de support (CRB 24170) et l'affectation à ce poste du lieutenant Pascal Degrasse (ID. 014118);
- 37° approuve la création d'un poste de sergent GRIPP (P088) dans l'unité Détention, GRIPP, ACCÈS Alcool (CRB 24170.2) sous la section Unités de support (CRB 24170) et l'affectation à ce poste du sergent Charles Gélinas (ID. 017697);
- 38° approuve la création d'un poste d'un sergent service à la clientèle (P205) dans l'unité Service à la clientèle (CRB 24170.5) sous la section Unités de support (CRB 24170) et l'affectation à ce poste du sergent François Jobin (ID. 008357);
- 39° approuve la création de deux postes de sergent Équipe Multi (P204) dans l'unité Équipe Multi (CRB24170.4) sous la section Unités de support (CRB 24170) et l'affectation à ces postes des sergents José Côté (ID. 014571) et Robert Dion (ID. 013910);
- 40° approuve l'abolition de trois postes de constables (no 34596, no 43656 et no 31440);
- 41° approuve l'abolition des unités administratives suivantes :
- Unité Détention (CRB 24110.1);
  - Unité GRIPP (CRB 24110.2);
  - Unité Équipe fixe (CRB 24110.3);
  - Section Arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles (CRB 24120);
  - Module Patrouille - Arr. des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - Équipe 1 (CRB24121);
  - Module Patrouille- Arr. des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - Équipe 2 (CRB24122);
  - Module Patrouille - Arr. des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - Équipe 3 (CRB24123);
  - Module Patrouille - Arr. des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - Équipe 4 (CRB24124);
  - Module Patrouille- Arr. des Rivières et de La Haute-Saint-Charles - Équipe 5 (CRB24125);
  - Section Arrondissement de Charlesbourg et de Beauport (CRB 24140);
  - Unité ACCÈS Alcool (CRB 24140.3);
  - Module Patrouille - Arr. de Charlesbourg et de Beauport - Équipe 1 (CRB 24141);
  - Module Patrouille - Arr. de Charlesbourg et de Beauport - Équipe 2 (CRB24142);
  - Module Patrouille - Arr. de Charlesbourg et de Beauport - Équipe 3 (CRB 24143);
  - Module Patrouille - Arr. de Charlesbourg et de Beauport - Équipe 4 (CRB 24144);
  - Module Patrouille - Arr. de Charlesbourg et de Beauport - Équipe 5 (CRB 24145);
  - Module Mesures d'urgences, soutien aux opérations et sécurité routière (CRB 24151);

- Unité Sécurité routière (CRB 24151.3);
- Unité Vérification d'empêchements (CRB 24331.2);

42° approuve le « Tableau du mouvement de main-d'oeuvre » qui sera soumis dans un sommaire subséquent;

43° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

---

La séance est levée à 11 h 44

---

Marie-Josée Savard  
Vice-présidente

Sylvain Ouellet  
Greffier

SO/ir